

**Quatorzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**  
**(22 octobre – 5 novembre 2012)**

**Ghana**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**  
Genève, le mardi 23 octobre 2012 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je remercie la délégation ghanéenne pour la présentation de son rapport national.

1/ La France salue le moratoire sur l'application de la peine de mort observé par le Ghana et lui recommande d'abolir en droit cette peine et d'envisager de ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte relatifs aux droits civils et politiques.

2/ La France salue les efforts du Ghana en faveur de la parité dans les organes gouvernementaux. La France reste néanmoins préoccupée par les cas de violences dont sont victimes les femmes et les jeunes filles ainsi que par la pratique persistante de mutilations génitales féminines. Quels sont les mécanismes prévus par le gouvernement afin d'assurer la mise en œuvre de la législation interdisant les pratiques traditionnelles préjudiciables?

3/ La France s'inquiète de la persistance des discriminations envers les personnes LGBT au Ghana et recommande la dépenalisation des relations homosexuelles.

4/ Le Comité contre la torture s'est dit inquiet par l'impunité dans les affaires de torture et de mauvais traitements, notamment dans les cas de brutalité policière et d'usage excessif de la force. La France recommande au Ghana de prendre des mesures afin de lutter contre l'impunité pour ces violations des droits de l'Homme.

Je vous remercie./